

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER LA PLAINE SANTY

DU 30 OCTOBRE 2020

Etaient présents : 10 personnes

1° Problèmes évoqués :

Insécurité : par exemple rodéos

Stationnement anarchique, notamment rue Victor et Roger Thomas.

Le centre de contrôle automobile occupe le trottoir, une mère de famille avec poussette, obligée de descendre sur la chaussée, a manqué être renversée.

Les signalements faits en mairie restent sans réponse.

Le trafic de drogue est une banalité, la dénomination zones de non-droit est employée.

L'association Culture et savoir est une mosquée déguisée ? Est-elle soumise au passage de la commission de sécurité ?

Point noir le parking près du stade, un projet de réhabilitation est à préciser.

La rue du Puisard devient une cité dortoir.

Le manque d'espaces verts dans le quartier est dénoncé

Le PLU modifié en juin 2019 ne permet pas de limiter les projets immobiliers inquiétants, les pavillons individuels sont achetés à prix fou par des promoteurs pour être détruits et remplacés par des immeubles. Projet inquiétant rue Général André

Manque de commerces surtout dans la partie sud de l'avenue Santy

Transports en commun peu pratiques pour se rendre en centre-ville, fréquence du C25 insuffisante

Les poteaux rue Paul Santy, datant du tramway, sont inutiles et gênants

Réponses :

Toutes vos demandes et remarques seront remontées en mairie. Les difficultés sont là depuis longtemps, il faudra du temps pour les résoudre toutes mais la nouvelle municipalité s'en empare. En ce qui concerne le PLU, Raphaël MICHAUD, adjoint à l'urbanisme, a la volonté de ne pas densifier et la ville et de changer la version du PLU 2019. Mais on ne peut pas revenir sur les permis déjà signé. Un courrier sera envoyé à la métropole concernant le passage du bus C25 et sur l'enlèvement des poteaux du tram qui ne servent plus.

Le manque de commerces nécessite une réflexion plus élargie.

2° Projets sur le quartier :

A/ Renouveau urbain.

Le quartier Langlet Santy va faire l'objet d'une rénovation urbaine. La barre qui est le long de l'avenue Langlet Santy va être démolie et quatre petits immeubles vont être construits laissant un passage sur l'avenue. Une réflexion est lancée pour créer un passage plus facile pour le futur centre social avenue Général Frère. L'école GIONO n'est pas incluse dans le projet.

B/ Quartiers fertiles.

Ce projet global est proposé sur Langlet Santy et la Duchère. Il doit encore être validé, mais une réflexion est lancée. Il serait à travailler avec le projet territoire zéro chômeur de longue durée.

C/ Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCDLD)

Le dossier est en cours de constitution.

D/ Cité éducative

Ce projet concerne tous les enfants et les jeunes de 3 à 25 ans. L'équipe éducative de l'école GIONO veut s'impliquer dans ce projet. Elle est dynamique et réactive.

3 objectifs :

Favoriser la mixité.

Aider aux passages des différents niveaux : crèche/ maternelle, maternelle/élémentaire, élémentaire/collège...)

Permettre des expérimentations.

3° Appel à projets

Le rôle du conseil de quartier est d'être force de propositions sur le quartier. Par le biais de l'appel à projet, il y a l'opportunité de trouver un financement pour les mener à bien.

Le conseil de quartier doit réfléchir à la façon dont il veut travailler et s'investir sur le quartier.

Quelles actions, il veut mener et prioriser. Ce sera le sujet de notre prochaine réunion.

4° Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 26 novembre à 18 heures.

Des documents : l'appel à projet et son règlement ainsi que des exemples de types de projets sont mis en pièce jointe. Ce projet est à retourner au plus tard le 18 décembre. Il doit être signé par Fanny Del et moi-même. Il ne faut donc pas attendre le dernier jour pour les envoyer.

Je me tiens à votre disposition si vous avez besoin d'aide pour compléter cet appel à projet.

Fin de la réunion à 18 h 45.